

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice: 21

membres présents : 20suffrages exprimés : 20

- pour : 20

## DÉLIBÉRATION nº B2020/165

L'an deux mille vingt et le 08 décembre à 18 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents**: Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain, PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT

Absent excusé: Laurent LAGES

<u>Objet</u>: Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune d'Espieilh pour le financement d'équipement et mobilier informatique.

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Espieilh sollicitant un fonds de concours d'un montant de 1 145.00 € à la CCPL pour l'opération : Equipement et mobilier informatique.

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Opération Equipement et mobilier informatique	2 781.71€	Subvention	0€
		Fonds de concours CCPL	1 145.00 €
		Autofinancement commune	1 636.71 €
Total	2 781.71€	Total	2 781.71 €

## LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

## DECIDE

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 1 145.00 € à la commune d'Espieilh pour le financement de l'opération Equipement et mobilier informatique.

Pour copie conforme,

Le Président

Bernard PLANO

Affichée le 16 DEC. 2020

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture 065 2007 0787-20201208-2020-165B-DE Date de rélétransmission : 16/12/2020 Date de rélétransmission : 16/12/2020